



## Déclaration Impot frais réels

Par **araxea**, le **24/10/2013** à **17:16**

Bonjour, je voudrais savoir ce que je risque en ayant déclaré plus de jours travailler que prévu. Déclaration de mes frais de route. j'ai déclarée 274 jours et les impôts me demande un justificatif de mon employeur et là il déclare que 224 jours. En vous remerciant.

Par **JuLx64**, le **24/10/2013** à **18:03**

274 jours vous y êtes effectivement allé fort ! Ça revient à aucun jour de vacances ni jour férié, plus un samedi sur 4, il n'y avait pas meilleur moyen de vous faire repérer... Vous allez devoir payer le différentiel d'impôts, plus des intérêts de retard au taux de 0,4% par mois, plus des pénalités de 10%. Vous risquez en outre au cas ou vous seriez considéré comme de mauvaise foi (c'est rare mais dans votre cas pas exclu) que cette pénalité soit portée à 40%, voire 80% si elle était considérée comme une manœuvre frauduleuse. Le meilleur moyen d'éviter cela est de renvoyer rapidement le justificatif correct et d'admettre votre « erreur ».

Par **araxea**, le **25/10/2013** à **10:34**

Bonjour, je vous remercie pour votre réponse, même si celle ci est un peu angoissante. Je viens de faire mon courrier rectificatif et le poster. Encore merci